



Centre d'aide pour les victimes de la torture

La Fondation Ocalenie a lancé un Centre d'aide aux victimes de la torture. Il fonctionnera jusqu'à fin 2020.

Le projet cofinancé par le Fonds des Nations Unies pour les Victimes de la Torture.

Qui peut faire la demande d'aide au Centre?

Les gens qui:

- sont des étrangers vivant actuellement en Pologne,
- ont subi des violences de la part du gouvernement ou avec son consentement (dans n'importe quel pays) et sont donc susceptibles d'avoir été torturés.

Quel type de soutien le Centre offre-t-il?

Nous proposerons aux personnes qui répondent aux critères mentionnés ci-dessus et qui viennent vers nous:

- une réunion diagnostique avec un psychologue (si nécessaire avec un interprète) pour examiner les effets psychologiques de la torture,
- à la demande du client / de la cliente, un avis psychologique sera émis à son/sa disposition.

Nous proposerons aux personnes qui auront besoin d'un soutien supplémentaire en raison de l'expérience de la torture - selon des besoins individuels:

- psychothérapie,
- traitement psychiatrique,
- assistance juridique,
- soutien social.

Si nécessaire, nous pouvons également apporter un soutien à la famille d'une personne.

Comment s'inscrire?

Les candidatures peuvent être envoyées dans n'importe quelle langue à dorota.przygucka@ocalenie.org.pl ou par téléphone au 884828454 (polonais, anglais)

Jusqu'à l'amélioration de la situation épidémique, nous procéderons à des consultations à distance - par téléphone ou en ligne (selon les préférences du client /de la cliente). Les consultations directes reprendront lorsque cela sera possible et sûr.

Fundacja Ocalenie
ul. Krucza 6/14a, 00-537 Warszawa, tel.: (+48) 22 828 04 50
www.ocalenie.org.pl, e-mail: biuro@ocalenie.org.pl
BNP Paribas Bank Polska S.A. 53 1750 0009 0000 0000 2156 5539